



VILLE DE BUCHELAY

Des permanences pour aborder les violences conjugales

Chaque jeudi après-midi, depuis un mois, le centre commercial Auchan permet aux victimes de parler librement de leurs situations.

Par la rédaction de la Gazette en Yvelines
13 mai 2020

Le confinement peut exacerber les tensions dans un couple. Les déplacements étant restreints, il est difficile pour les victimes de violences conjugales de dénoncer leurs situations. Pour les aider, le Planning familial et le Centre national d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) organisent depuis un mois des permanences dans un local du centre commercial Auchan. Les jeudis après-midi, les victimes peuvent venir discrètement y chercher des conseils.

« Certaines victimes de violences sont plus que contrôlées dans leurs déplacements, affirme la directrice du CIDFF des Yvelines, Anne-Laure Carro. Il y a des situations où il faut qu'elles montrent le ticket de caisse pour prouver qu'elles sont allées en courses. Ici, elles peuvent prendre ce prétexte pour venir. »

Les victimes sont toutefois peu nombreuses à venir. Alors que le devenir des permanences après le confinement n'est pas acté, les victimes peuvent toujours appeler le CIDFF pour avoir des conseils juridiques au 01 30 74 21 01 ou joindre le Planning familial au 08 00 08 11 11, numéro anonyme et gratuit.